

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SARL OXILIA-INFO, représenté par CHOQUET Jean-Christophe

SIRET : 83354828200015

TVA : FR 87 833548282

Siège : 31, Rue du Moulin – 41350 SAINT CLAUDE DE DIRAY

1 GÉNÉRALITÉS

- A. Les prestations de services effectuées par la société OXILIA-INFO sont soumises aux conditions générales suivantes, auxquelles le CLIENT déclare adhérer sans restriction ni réserve dès qu'il adresse à OXILIA-INFO une commande de prestations de services :
- accompagnement au déploiement et à l'utilisation du logiciel Open-Source Odo
 - développement de nouvelles fonctionnalités à intégrer au logiciel Open-Source Odo
 - développement informatiques à façon,
 - conception et réalisation d'applications informatiques,
 - Tierce maintenance applicative
- B. Ces conditions générales de vente précisent notamment les conditions de commande, de paiement.
- C. Toute commande passée par un CLIENT auprès de la société OXILIA-INFO impliquera l'accord définitif et irrévocable du CLIENT sur l'ensemble des conditions générales de vente présentées ci-après.

2 MODE DE PRISE DE COMMANDE

- A. Le CLIENT passe commande par courrier ou par courrier électronique. Le devis produit par OXILIA-INFO contient un calendrier fixant les modalités de facturation. Chaque étape fait l'objet d'une facture, payable à réception. Le paiement se fait par chèque à l'ordre d'OXILIA-INFO ou par virement sur le compte d'OXILIA-INFO.
- Seules les négociations préalables et écrites entre le CLIENT et la société OXILIA-INFO autorisent des pourcentages et un règlement différent, ne pouvant excéder 30 jours fin de mois.
- B. Les commandes passées et présentées ci-dessus engagent le CLIENT de manière irrévocable. En particulier, toute prestation réalisée sera facturée selon le temps passé au tarif horaire en vigueur.

3 PRESTATIONS DE SERVICES

- A. OXILIA-INFO propose ces prestations de services basiques ou complémentaires :
- Accompagnement au déploiement et à l'utilisation du logiciel Open-Source Odo

- Développement de nouvelles fonctionnalités à intégrer au logiciel Open-Source Odo
- Développement informatiques à façon,
- Conception et réalisation d'applications informatiques,
- Tierce maintenance applicative
- Conseil professionnel

Cette liste n'exclut pas toute autre prestation complémentaire dans les domaines suscités.

- B. OXILIA-INFO s'engage à mener à bien, et conformément aux règles de l'art, la prestation commandée par le CLIENT. Toute prestation non prévue au contrat, ou toute modification à l'engagement initial, effectuée à la demande du CLIENT, fera l'objet d'un avenant au contrat.
- C. Le devis établi par la société OXILIA-INFO devra porter la mention « Bon pour accord », signature du gérant ou de la personne responsable légalement ainsi que du cachet commercial. A défaut, un bon de commande reprenant les références du devis (n° et date) sera émis par le CLIENT et adressé à OXILIA-INFO par courrier ou par courrier électronique.
- D. Les prix de vente des services sont exprimés en euros hors taxes (HT).
- E. Les prix des prestations de services peuvent évoluer à tout moment mais ces modifications ne s'appliquent pas aux prestations faisant l'objet de devis préalablement établis.
- F. Tout devis émis par OXILIA-INFO ne comportant pas de période de validité explicite est valable un mois à compter de sa date d'émission. Au-delà de cette période, les prix figurant sur le devis sont considérés caducs et peuvent être réévalués.
- G. La société OXILIA-INFO se réserve le droit de refuser toutes prestations et tous travaux manifestement contraire aux bonnes mœurs, racistes et/ou à caractère illégal.
- H. La société OXILIA-INFO ne pourrait être tenu pour responsable d'infraction aux lois françaises et internationales de protection de la propriété intellectuelle pour tous travaux, modifications, créations effectués à partir d'éléments tels que les codes sources, textes, logos, graphismes, images, photos ou tout autres données fournis par le CLIENT dont il n'aurait pas la propriété exclusive.
- I. De même, les informations produites par le CLIENT contenues dans les applications et logiciels développés par OXILIA-INFO relèvent de la seule responsabilité du CLIENT.
- J. Toute commande entraîne l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente et aux conditions particulières à chaque prestation qui prévalent sur toute condition d'achat, sauf dérogation formelle et expresse de notre part. Lorsqu'un devis ou un contrat est établi par la société OXILIA-INFO, les conditions générales et particulières de celui-ci viennent modifier ou compléter les présentes conditions générales.
- K. La société OXILIA-INFO se réserve le droit de modifier ses services sans préavis et sans autre formalité que de porter ces modifications dans ses conditions générales de vente.

4 MODALITÉS ET DELAIS DE PAIEMENT

- A. Tous les achats effectués à la société OXILIA-INFO sont payables en Euro dans un délai de 30 jours sauf accord préalable écrit entre le CLIENT et OXILIA-INFO.
- B. En cas de non-paiement à l'échéance un intérêt moratoire de trois fois le taux d'intérêt légal et une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement seront dus sans qu'il soit besoin de mise en demeure (Articles L441-6 et D. 441-5 du code de commerce).

5 GARANTIE ET LIMITATION DE RESPONSABILITE

A. Garantie

Prestations de type forfait, la réception est acquise de plein droit dix (10) jours après l'achèvement des prestations sauf non-conformité dûment identifiée et prouvée par le CLIENT et notifiée à OXILIA-INFO dans ce délai. OXILIA-INFO s'engage à intervenir pour corriger les anomalies le plus rapidement possible.

Prestation de type régie et intervention ponctuelle (dépannage et maintenance). Il n'y a pas de garantie puisqu'il s'agit d'un engagement de moyen et non d'un engagement de résultat.

B. Responsabilité

Les PARTIES conviennent que la responsabilité d'OXILIA-INFO ne peut être engagée que pour les dommages directs résultant d'une faute prouvée.

D'un commun accord entre les PARTIES, la responsabilité de OXILIA-INFO ne pourra être engagée pour les dommages indirects tels que les préjudices commerciaux, pertes d'exploitation, manque à gagner et les dommages survenus dans le cadre de ses prestations aux fichiers, données, programmes ou tout autre document manuel ou informatisé du CLIENT.

En aucun cas, l'éventuelle responsabilité financière de OXILIA-INFO, si elle venait à être déterminée ne saurait excéder les sommes payées par le CLIENT pour la prestation ayant motivée la responsabilité, et dans la limite de 30% des sommes réglées par le CLIENT à la date de détermination de ladite responsabilité, pour tous autres projets en cours.

Chaque partie sera dégagée de toute responsabilité en cas de force majeure ou pour tout autre motif indépendant de sa volonté empêchant l'exécution normale des prestations, tels que inondation, panne d'énergie, incendie, intempérie, perturbation des moyens de transport, grèves, virus, modifications à caractère légal ou réglementaire ayant une incidence sur les prestations.

Lorsque qu'un cas de force majeure suspend pendant plus de trois mois sans interruption l'exécution de tout ou partie de la prestation, chacune des parties aura la faculté de résilier la commande pour la partie de la prestation ainsi suspendue.

6 CLAUSE DE CONFIDENTIALITÉ

En aucun cas, aucune information et/ou données concernant le CLIENT ne peut être transmise, communiquée, revendue, totalement ou partiellement, à quelque tiers que ce soit. OXILIA-INFO s'engage à assurer une totale confidentialité de toutes les informations et/ou données traitées dans le cadre des prestations qui lui sont commandées, sauf obligation légale ou judiciaire.

Le CLIENT dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de toute donnée personnelle qui le concerne, conformément à l'article 34 de la loi Informatique et libertés.

7 DROIT APPLICABLE ET JURIDICTIONS COMPETENTES

Pour l'exécution des prestations commandées par le CLIENT, les parties font élection de domicile chacune à l'adresse de son siège social ou de son établissement.

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de contestation portant sur l'application ou l'interprétation de ces CGV, les parties conviennent de rechercher une solution amiable. A défaut, les tribunaux du siège social d'OXILIA-INFO seront seuls compétents.

8 INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations recueillies dans le cadre de relations commerciales sont destinées exclusivement à un usage interne, et ne sont en aucun cas cédées à des tiers. Les prospects ou clients disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui les concernent selon l'article 34 de la loi Informatique et libertés.